

# Douze drapeaux témoins des combats opposant la savoie à Genève à la fin du XVIe siècle

Autor(en): **Sille, Sabine / Fiette, Alexandre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **50 (2002)**

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-728141>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle est une période importante pour l'histoire de Genève. Cette jeune république s'est émancipée politiquement et religieusement en quittant son statut de ville épiscopale et en se ralliant officiellement au protestantisme. Sous l'impulsion de Jean Calvin – qu'elle accueille en 1536 –, elle devient un haut lieu de la Réforme. Le conflit<sup>1</sup> qui l'oppose au duc de Savoie, Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>, relève d'une lutte pour la foi qui confronte les protestants à l'Europe catholique. C'est également l'effort d'une ville qui veut échapper à la soumission à un État voisin, sort commun aux cités libres du Moyen Âge.

La collection de drapeaux du Musée d'art et d'histoire, riche de plus d'une centaine de pièces, se distingue par le nombre important de témoins vexillaires de cette époque. Initialement conservés par les autorités militaires, ils ont été par la suite intégrés dans les collections publiques. La valeur de cet ensemble pour l'histoire de Genève explique peut-être pourquoi ces drapeaux nous sont parvenus, en dépit des difficultés que présente leur conservation. Malheureusement, aucun document d'archives ne permet de les attribuer avec certitude à la Savoie comme le veut la tradition. Ces drapeaux ont déjà été étudiés et les hypothèses avancées quant à la lecture des emblèmes héraldiques divergent parfois en raison de l'altération de leurs couleurs due à un collage effectué au XIX<sup>e</sup> siècle et aussi de leur état fragmentaire. La campagne de restauration entreprise en 1999<sup>2</sup> apporte pour certaines pièces des éléments nouveaux. L'étude qui suit les confronte aux diverses hypothèses de lecture et d'attribution déjà émises.

#### À propos des armoiries de Savoie

Jusqu'au règne du comte Amédée V (1285-1323), la définition des armoiries de la maison de Savoie reste peu précise. La croix constitue déjà la figure héraldique la plus fréquente, bien que fortement concurrencée par l'aigle portée au cours de leur régence par Amédée IV (1232-1253) et Philippe de Savoie (1268-1285), ainsi que par le lion porté par Thomas II (mort en 1255) et Pierre II (régent de 1263 à 1268). Le portrait du comte Amédée III (mort en 1148) figurant sur un sceau équestre appendu à un document, daté de 1143 et conservé à Turin (Archivio di Stato), correspond à ce jour au plus ancien exemple portant la croix savoyarde. C'est probablement entre le XII<sup>e</sup> et le début du XIII<sup>e</sup> siècle que la croix d'argent<sup>3</sup> sur champ de gueules va constituer les armoiries familiales de la maison de Savoie<sup>4</sup>. Sous Amédée V, la croix supplante les autres figures et l'écu comtal devient définitivement de gueules à la croix d'argent. Cet emblème héraldique reste alors le plus fréquent, mais on le trouve parfois combiné à celui d'autres fiefs que possèdent les différents princes. Comme dans l'emblématique des maisons princières du Moyen Âge, les saints occupent une place importante en tant que protecteurs d'une dynastie ou d'une famille. Saint Maurice, saint militaire, patronne la maison de Savoie, de même que l'ancien royaume de Bourgogne-Provence et l'Ordre du Collier. La croix tréflée de saint Maurice, parallèlement à la simple croix d'argent sur champ de gueules, figure donc sur les drapeaux de la maison de Savoie et témoigne de la volonté de cette dernière de se placer sous sa protection.

*Les auteurs tiennent à remercier Tu Khan Nguyen, restauratrice à l'atelier textile, de sa précieuse collaboration au projet de restauration des drapeaux. Ils sont également reconnaissants à Gaël Bonzon, collaboratrice scientifique, de son aide à la rédaction de cet article.*

1. Voir CRAMER 1950, vol. IV, pp. 1-2

2. Amateur et connaisseur de drapeaux, Michel Rochat, qui déplorait que ce patrimoine ne soit plus accessible aux Genevois, a été l'initiateur de cette campagne de restauration. Son soutien financier a permis cette entreprise délicate et nous l'en remercions ici.

3. En héraldique, or correspond à la couleur jaune, argent au blanc, gueules au rouge, azur au bleu, sinople au vert et sable au noir.

4. Voir PASTOUREAU 1994

Peu nombreux sont les drapeaux anciens de la maison de Savoie à être parvenus jusqu'à nous. Musées et collections suisses en conservent toutefois des exemples provenant des combats livrés entre troupes savoyardes et cantons suisses. Le plus ancien est le petit gonfanon des seigneurs de Blonay, daté du XII<sup>e</sup> siècle, conservé à la Fondation du château de Blonay. Il est écartelé et le 1 et le 4 portent les armoiries de Savoie, le 2 et le 3, celles de la famille de Blonay<sup>5</sup>.

Le Musée historique de Berne conserve dans ses collections un fanion savoyard daté du XV<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. La croix blanche traversante y figure sur un fond rouge et un galon frangé fait alterner vert et rouge. Le Musée cantonal de Valère, à Sion, possède un fanion savoyard<sup>7</sup> composé de deux triangles, un rouge surmontant un blanc, et frangé de rouge et blanc à son bord inférieur. Cette collection comprend un autre fanion savoyard à croix blanche traversante<sup>8</sup>. Sur le fond rouge sont peintes des branches et des feuilles argent et l'on remarque la présence de franges vertes. Ces deux dernières pièces présentent un contour particulier de triangle rectangle perpendiculaire à la hampe, et dont le troisième côté descend en diagonale vers le flottant.

Une grande bannière de Savoie, datée du XV<sup>e</sup> siècle, compte parmi les pièces conservées au Musée d'art et d'histoire de Fribourg<sup>9</sup>. De forme rectangulaire, elle porte la croix blanche traversante sur fond rouge. Au Musée gruérien de Bulle est exposée une autre bannière de Savoie de la même époque présentant une iconographie identique. Enfin, le Musée de Morat conserve un petit fanion datant du début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. Partagé à l'horizontale par une ligne ondulée en deux moitiés égales, violette pour la supérieure et vert olive pour l'inférieure, il se termine par deux pointes au flottant. Un galon, frangé de violet et de vert olive, reprend les couleurs du comte de Romont, issu de la ligne cadette de la maison de Savoie, à qui revint la ville de Morat au XV<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>.

Datés entre les XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, ces drapeaux de soie fine peuvent être considérés comme des spécimens très anciens. Ceux sur lesquels figure une croix traversante blanche sur fond rouge pourraient être bernois ou confédéraux. Toutefois, A. et B. Bruckner rejettent toute possibilité d'attribution de ces drapeaux à la Suisse, étant donné l'existence de franges rouges et vertes au flottant. La présence de franges n'a en effet jamais été constatée sur aucune bannière ou petit drapeau antérieurs à 1500 provenant d'un lieu confédéré.

#### Les drapeaux de la collection du Musée d'art et d'histoire de Genève

Douze drapeaux conservés dans les collections du Musée d'art et d'histoire de Genève peuvent être attribués à la Savoie. Ils sont postérieurs à ceux mentionnés plus haut et datent de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

L'inventaire de la « Sale Haute » du Journal de l'Arsenal de 1683<sup>12</sup> mentionne l'existence de « 17 drapeaux de Sauoye tous dechirés y compris ceux de Versoy – un drapeau dechiré ayant la clef et l'aigle en or –, 4 Estandars ou guidons pris sur les Sauoyars ».

En 1831, l'inventaire des arsenaux révèle l'existence de vingt-deux drapeaux liés aux combats de l'Escalade<sup>13</sup>. Aujourd'hui, la collection du Musée d'art et d'histoire en compte douze. Onze de ces pièces sont déjà signalées dans l'inventaire datant de 1867 de la « Salle

5. Voir BRUCKNER 1942, tableau 9, annexe p. 37 (27 × 45 cm). Les dimensions sont données hauteur par largeur.

6. BRUCKNER 1942, n° 1070 (90 × 160 cm), inv. 133

7. BRUCKNER 1942, n° 1072 (144 × 144 cm), inv. MV 127

8. BRUCKNER 1942, n° 1071 (160 × 292 cm), inv. MV 140

9. BRUCKNER 1942, suppl. n° 1069 (240 × 200 cm), inv. MAHF 1991.269

10. SILLE 1997, vol. I, p. 65 (70 × 93 cm), inv. F-IX-20

11. SILLE 1997, vol. I, p. 61

12. AEG Milit. Q 1

13. AEG Milit. Pbis 7



des Armures» du Musée de l’Arsenal. Cet inventaire accompagnera les drapeaux lors de leur intégration dans les collections du Musée d’art et d’histoire. En 1901, un inventaire de tous les drapeaux de la Suisse est établi à la demande de l’état-major à Berne<sup>14</sup>. Les onze drapeaux conservés à Genève y sont mentionnés. L’inventaire des drapeaux de la Suisse, publié dans l’annexe de l’ouvrage des Bruckner, en fait également état<sup>15</sup>.

Une douzième pièce, qu’une lecture erronée des couleurs avait conduit à identifier comme bannière militaire genevoise, peut désormais être intégrée à ce groupe de drapeaux.

Certains documents contemporains de cette période importante de l’histoire de Genève peuvent servir de sources pour une recherche sur l’origine de ces drapeaux. La plupart ont déjà été publiés et proviennent des archives de Rome, de Milan, de Turin et de Genève<sup>16</sup>. Les travaux d’historiens tels que Samuel Guichenon, Henri Fazy, Lucien Cramer<sup>17</sup>, Jean-Daniel Blavignac ou Alain Dufour, pour n’en mentionner que quelques-uns<sup>18</sup>, s’appuient sur ces différents documents. Les inventaires de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle précités, tout comme le travail des Bruckner, reprennent probablement les mêmes sources.

Les aquarelles du peintre Gustave Castan, réalisées en 1870<sup>19</sup>, d’après les drapeaux de la collection, constituent également des documents précieux pour l’étude car elles permettent une comparaison avec les originaux dans leur état actuel.

À propos de l’organisation militaire des Genevois et des troupes de Savoie à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle

14. Cet inventaire est conservé à la Bibliothèque militaire fédérale.

15. BRUCKNER 1942, vol. I (annexe) et supplément

16. Ces documents ont été publiés par la Société d’histoire et d’archéologie de Genève (vol. I-VIII, 1903).

17. Les manuscrits copiés de Cramer sont des documents diplomatiques, des dépêches d’ambassadeurs provenant des archives de Turin, de Milan (Bibliothèque trivulzienne) et de Paris (Bibliothèque nationale). Ils sont déposés aujourd’hui aux Archives d’État de Genève.

18. Pour une liste plus complète, voir la bibliographie

19. Ces aquarelles sont conservées au Musée d’art et d’histoire, Département des arts appliqués, fonds des armes et armures.

20. BOSSON 1960, p. 197

21. Voir FAZY 1909, p. 19, et AEG, classeur 12, pp. 36-39

22. François de Bonne (1543-1626), seigneur de Lesdiguières, chef des protestants et gouverneur du Dauphiné, était le lieutenant général des armées de Henri IV en Savoie, Piémont et Dauphiné, et l’un des ennemis les plus acharnés du duc de Savoie.

En 1574, le renforcement des dispositifs militaires amène le Conseil de Genève à décréter l’organisation des milices en quatre régiments, chacun comprenant quatre compagnies portant le nom de quartiers de la ville, soit Bourg-de-Four, Rive, Neuve et Saint-Gervais, formées d’astreints. Chaque régiment est commandé par un syndic ayant le titre de colonel. Les compagnies comptent dix officiers et bas-officiers<sup>20</sup>. C’est à cette époque que l’on commence à établir les grades militaires. Les drapeaux deviennent un moyen d’identifier les troupes et leurs commandants, en particulier sur les champs de bataille. Un recensement effectué à Genève en 1589 fait mention de deux mille cent quatre-vingt-six hommes en état de porter les armes. Toutefois, ce service militaire non rémunéré était réservé à la garde des remparts de la cité. Pour partir en campagne, il était nécessaire d’avoir des soldats de métier et Genève n’en comptait que très peu. On forme donc des compagnies en enrôlant des Neuchâtelois, quelques Zurichois... Un bon nombre de Genevois s’improvisent soldats de métier pour la circonstance et sont encadrés par des officiers français<sup>21</sup>. Les Genevois obtiennent l’aide de cantons protestants qui mettent des hommes à leur disposition, ainsi que celle des huguenots français du seigneur de Lesdiguières<sup>22</sup>.

À la même époque, les troupes du duc de Savoie sont recrutées, par le biais du devoir féodal, parmi la noblesse de Savoie. Celle-ci constitue la cavalerie, renforcée de troupes de Milanais, et d’Espagnols fournis par Philippe II (1527-1598). Les nobles du Piémont forment un corps de trois cents cavaliers, et ceux de Savoie, placés sous la commande de Bertrand de Seyssel, baron de La Sarraz (1554-1614), un corps de deux cents cavaliers. Pour la Bresse, c’est cent cinquante cavaliers qui constituent le corps placé sous le commandement de Charles de Grégnny, marquis de Treffort (1575-1638). À La Roche se trouvent encore cinquante hommes de la compagnie piémontaise du capitaine Ludovico Besno (mort en 1574), ainsi que deux compagnies d’arquebusiers du comte Francisco Martinengo



(1549-1621), lieutenant général du duc, et du sieur de Bussy. Les troupes de garnison sont positionnées à Bonneville, à Cruseilles et à Boringe, avec plus de mille hommes. Les cantons catholiques suisses soutiennent sans réserve les prétentions de la Savoie sur Genève. Le quartier général des troupes savoyardes est établi à La Roche près de Rumilly. Le duc y siège avec son état-major, ses secrétaires et sa garde. La plus grande partie de l'armée stationne dans ce camp ducal, de même qu'à Boringe et à Cruseilles. Composée des quatre régiments d'infanterie du comte de Montmajeur, des colonels di Carru, Galazzeo di Cueva et Arconato, elle compte vingt compagnies, soit environ deux mille hommes. Quatre cents Français, commandés par le comte de Montrevel, s'y ajoutent, ainsi que deux cent quinze fantassins d'Aoste placés sous la commande du comte de Challant. Le duc de Savoie, avec les cinq cents hommes du comte Martinengo à Cruseilles, ainsi que les trois cents du baron d'Hermance en Faucigny, dispose de trois mille cinq cents fantassins, parmi lesquels on dénombre une grande partie de Piémontais.

#### État de la collection au début du XX<sup>e</sup> siècle

Un rapport établi par le major Henri Galopin, conservateur de la «salle des Armures» du Musée de l'Arsenal de 1903 à 1910, fournit des éléments importants sur l'état des drapeaux de Genève et les techniques autrefois utilisées pour les traiter.

«Quant aux drapeaux les plus anciens, entassés sous vitrine, leur état était encore plus lamentable. À une époque ancienne, ils subirent une opération de rentoilage par la colle ; si ce procédé a obtenu de bons résultats pour les tableaux maintenus par châssis et encadrement dans une position rigide, il n'en est pas de même de drapeaux appelés par leur nature à flotter. La colle rend l'étoffe ancienne cassante et friable, celle-ci se gondole, se détache et tombe en fragments au moindre attouchement. En outre, la colle employée avait eu une action chimique sur les couleurs qui sont uniformément devenues d'une teinte brunâtre.» Aucun élément n'a encore permis de déterminer la date exacte du collage des drapeaux les plus anciens du Musée d'art et d'histoire. Toutefois, l'inventaire de 1901 comporte la mention «collé sur gaze» pour les pièces anciennes. Les dessins des drapeaux exécutés par Gustave Castan, et datés de 1870, mettent en valeur les fragments originaux et esquissent un contour que l'on peut reconnaître comme les bords extérieurs du fin tissu de support. Il ne fait donc aucun doute que ce «rentoilage» mentionné par H. Galopin est antérieur à 1870. Concernant les fac-similés présentés au public à la place des drapeaux collés, jugés impropres à l'exposition, ce dernier ajoute : «Nous avons en conséquence relevé exactement les dispositions géométriques encore percevables sur les originaux, et avons, quant à la reconstitution des couleurs, appliqué celles indiquées par Blavignac dans son ouvrage daté de 1850, c'est-à-dire avant l'opération du rentoilage.» Les drapeaux ont vraisemblablement été traités entre cette date et 1870.

#### La restauration

Les drapeaux collés présentent tous les mêmes caractéristiques. Ils sont collés sur une toile de coton de tissage lâche et le film de colle, largement étendu, forme une pellicule brillante. On remarque des taches, probablement dues à la moisissure, ainsi qu'un dépôt noirâtre de poussière. L'ensemble est particulièrement sale et les couleurs ont disparu. Le tissu est très sec et cassant, tout comme le support. L'encollage a été grossièrement exécuté et certains fragments sont placés au hasard.

Pour libérer l'original, colle, support, processus d'adhésion et peintures sont tout d'abord étudiés au laboratoire des Musées d'art et d'histoire. Des tests sur la solubilité de la colle et la possibilité d'éliminer le support sont effectués à l'atelier de restauration. Les résultats démontrent qu'il est possible de retirer ce dernier, sauf pour les pièces comportant dorure et argenture. L'opération est réalisée sur une feuille de polyester transparent destinée à faciliter les manipulations. Le support est humecté puis retiré délicatement, et les deux couches séparées au moyen d'un scalpel lorsque cela s'avère nécessaire. Le drapeau est ensuite rincé au moyen d'une légère quantité d'eau, époncée par la suite. L'opération est répétée, puis les divers fragments sont positionnés et laissés à sécher.

Pour éliminer de la soie toute trace de colle – identifiée comme une combinaison de colle d'amidon et de colle animale –, un traitement à base d'enzymes spécifiques est mis au point et testé au laboratoire en fonction des analyses des prélèvements effectués au préalable<sup>23</sup>. Les conditions d'application du traitement enzymatique impliquent le maintien de la solution durant une heure à une température de 40° C. Pour pouvoir obtenir les mêmes conditions qu'au moment des tests, le principe du bain-marie est repris à plus grande échelle. Les fragments traités, soigneusement disposés et laissés à sécher, retrouvent leur souplesse d'origine tandis que leur couleur véritable se révèle.

On les met alors en place, en tenant compte des indications de couleur et des restes de coutures, sur un panneau de bois gansé d'un molleton et d'une toile de soie teinte dans la couleur de l'original. Une crêpeline, voile de soie transparent, teinte en fonction de l'original, est ensuite disposée sur chaque zone d'une même couleur, en utilisant les lignes de coutures d'origine pour dissimuler les zones de jonction entre les diverses parties du drapeau. C'est alors que commence le travail de couture, au cours duquel chaque fragment est maintenu en place entre la crêpeline et le fond par des lignes de points avant qui en suivent les contours. Les drapeaux ainsi préparés sont alors protégés par la pose d'un verre ou d'un plexiglas, maintenu par un cadre.

23. Le travail d'analyse et de recherche a été initié par Anne Rinuy, ingénieur chimiste, avec la collaboration de Thérèse Flury, laborantine.



1. *Cornette de cavalerie aux armes des Savoie-Nemours* | Taffetas de soie peint et frangé d'un galon de fil métallique argent, soie rouge et jaune ayant peut-être été verte, 72 × 75 cm (MAH, inv. G 10) | État avant restauration

2. Gustave Castan (1823-1892) | *Cornette de cavalerie aux armes des Savoie-Nemours G 10*, 1870 | Encre et aquarelle sur papier fort contrecollé sur carton, 26,6 × 20,6 cm / 33,8 × 24,8 cm (MAH, n° 31) | Signé en bas à droite «G. Castan 1870», «N° 10» en pied à gauche, «G 10» en pied à droite. En tête, à droite, «31» au tampon encreur.





Les douze drapeaux de la collection du Musée d'art et d'histoire ont été classés par types. L'étude qui suit présente d'abord les cornettes, puis les bannières et, enfin, les drapeaux d'infanterie.

#### Cornettes de cavalerie

24. DEONNA 1932, p. 154

25. Les différentes parties du catalogue sont organisées comme suit :

Dans le chapeau, on trouvera successivement : le type de la pièce, suivi de son numéro d'inventaire ; les dimensions actuelles (suivies, entre parenthèses, des dimensions originales probables) ; les matériaux la composant et l'historique de ses restaurations.

L'analyse de la pièce est généralement divisée en quatre parties : > précède la description technique et les commentaires liés à l'héraldique ; >> signalent les interprétations antérieures ; >>> citent les observations techniques résultant de la restauration et donnent les conclusions auxquelles les auteurs sont parvenus ; >>>> sont suivis par les parallèles les plus importants. Dans la plupart des cas, les références bibliographiques sont signalées dans les notes accompagnant la notice.

26. Les couches picturales et le type de colle utilisé pour la transposition sont étudiés par le laboratoire de recherche des Musées d'art et d'histoire. La présence d'une dorure rend difficile la mise au point de tout traitement visant à séparer l'original du support.

27. On attribue généralement au comte Humbert (1000-1043) la fondation de la dynastie des Savoie. Jean d'Orville (dit « Cabaret » ; mort en 1458) est, au XV<sup>e</sup> siècle, le premier historien officiel de la dynastie. Il fait état d'une origine saxonne et impériale de la maison de Savoie, en identifiant le père d'Humbert avec un hypothétique Bérold, fils d'Hugues de Saxe qui règne de 983 à 994 (?). Ce rejeton serait le frère de l'empereur Othon III (qui règne de 983 à 1003) et le fils d'Othon II (qui règne de 973 à 983). Cette thèse connaît un grand succès et deviendra un « élément déterminant de l'historiographie officielle produite à la cour des Savoie » (voir ANDENMATTEN/DE RAEMY 1990, pp. 22-23).

28. DEONNA 1932, pp. 156-157

Le terme de cornette désigne l'étendard d'une compagnie de cavalerie. Cette enseigne est portée par un officier<sup>24</sup>. On parle de drapeaux pour les enseignes de l'infanterie, d'étendards pour la cavalerie et de pavillons pour la marine.

Cornette de cavalerie aux armes des Savoie-Nemours | Inv. G 10<sup>25</sup> (fig. 1-2)

72 × 75 cm | Taffetas de soie peint et frangé d'un galon de fil métallique argent, soie rouge et jaune ayant peut-être été verte. Cette cornette a été transposée, entre 1850 et 1870, sur un voile de coton et de lin par collage. Le galon a alors été dissocié, puis rapporté. On remarque quelques retouches du support à la peinture dans les lacunes de l'original. Le projet de restauration de cette pièce est encore dans une phase d'élaboration<sup>26</sup>.

> Petit drapeau en taffetas de soie rouge, orné d'une bordure composée de motifs de lacs et de roses peints en noir et or, délimitant un champ central dans lequel figure un médaillon circulaire aux armoiries des Savoie-Nemours. Entouré du collier de l'Annonciade, ce dernier est surmonté d'une couronne ducale. La devise « F.E.R.T. » est portée sur le collier. Écartelé aux 1 et 4, parti de gueules à un cheval rampant et contourné d'argent (armoiries de Saxe ancien), burelé de sable et d'or, au crancelin de sinople, en bande, brochant sur le burelé (armoiries de Saxe moderne), enté en pointe d'argent à bouterolles de gueules (armoiries d'Angrie)<sup>27</sup>. Au 2 d'argent semis de billettes de sable, un lion du même brochant sur le tout (armoiries du Chablais). Au 3 de sable au lion d'argent (armoiries d'Aoste), le tout de gueules à la croix d'argent et à la bordure dentée du même. Ces armes sont surmontées d'une couronne ducale et entourées du collier de l'Ordre de l'Annonciade (armoiries de Savoie). La couronne ouverte permet l'attribution de cette cornette au duc Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> de Savoie.

>> Les inventaires du Musée d'art et d'histoire font mention d'un étendard et d'un guidon, ainsi que de franges rouges, jaunes et bleues. Ils signalent également – tout comme Blavignac – que ce drapeau a été pris à Boringe, le 1<sup>er</sup> janvier 1591, par le capitaine de cavalerie genevois Jacques Des Confins. L'étude publiée en 1932 par H. Deonna sur les deux cornettes de cavalerie du Musée d'art et d'histoire remet en question le lieu de cette prise<sup>28</sup>. En effet, les troupes ducales étaient alors composées d'Espagnols et de Milanais, qui portaient vraisemblablement leurs propres drapeaux et non celui de la maison de Savoie. H. Deonna émet l'hypothèse selon laquelle cette cornette ducale aurait été prise en 1591 à la bataille de Monthoux, où les Genevois combattaient alors les troupes ducales.

>>> Une observation attentive de la pièce révèle la présence de franges de fil métallique argent et de soies rouges et vertes se rapportant aux couleurs du Piémont, alors siège ducal. Cette petite cornette correspond probablement à une enseigne personnelle d'un chef de cavalerie, ce que corroborerait son exécution très soignée.



Cornette de cavalerie | Inv. G 9

68 × 78 cm | Taffetas de soie peint et doré, galon frangé mêlant fil métallique argent, soie rouge et jaune-vert, vraisemblablement verte à l'origine. Cette cornette a été restaurée à deux reprises. Elle a tout d'abord été transposée, entre 1850 et 1870, sur un voile de coton par collage. Plus tardivement, probablement afin de l'exposer, l'ensemble a été monté sur un carton et les lacunes qui laissaient apparaître le support ont été retouchées à la peinture. Comme pour la pièce précédente, le projet d'une nouvelle restauration est encore dans une phase d'élaboration.

> Drapeau en taffetas de soie brun-rouge, orné d'une bordure de rinceaux délimitant un champ, dans lequel sont portées les armoiries de la famille Gerbaix de Sonnaz. Galon frangé sur trois côtés.

Écartelé aux 1 et 4 au chef d'azur chargé d'étoiles d'or, à la croix de gueules aux 2 et 3, au-dessus des armes encadrées et un listel jaune avec la devise en lettres noires aujourd'hui illisible<sup>29</sup>.

>> Un croquis conservé parmi des notes manuscrites de l'inventaire fédéral de 1901 signale la présence d'une hampe avec sa pique en fer «de l'époque», ainsi que des franges rouges, jaunes, bleues. À ce jour, la pique et son fer de lance n'ont pas été retrouvés. Comme pour la cornette précédente, les franges sont aux couleurs du Piémont.

>>> Sonnaz, entre Genève et Chambéry, est situé alors en territoire savoyard. Le comte Gerbaix de Sonnaz est l'un des commandants de troupes entre 1589 et 1591<sup>30</sup>. Il est membre de l'état-major de l'armée savoyarde conduite par Amédée, le bâtard de Savoie. Par son héraldique même, cette pièce peut correspondre à l'étendard personnel du comte Gerbaix de Sonnaz, chef de la cavalerie. L'hypothèse de cette attribution, avancée par H. Deonna en 1932<sup>31</sup>, semble plausible. Il s'agirait alors de la cornette prise par les troupes genevoises, ayant appartenu au comte Gerbaix de Sonnaz, tué à la bataille de Monthoux le 12 mars 1591. Il est rapporté que le fils de ce dernier, François, aurait tenté de venger son père en participant à l'assaut de Genève, le 12 décembre 1602. «Il est pendu le lendemain avec force démonstrations de joie dans la Plainpalais et son corps livré aux injures des passants<sup>32</sup>.»

À l'instar de l'exemplaire précédent, la qualité de l'exécution est un argument en faveur de cette attribution.

29. Henri Deonna signale que l'inscription incompréhensible portée sur la banderole a été sans doute mal interprétée par le peintre Castan qui y voyait les lettres suivantes : «Le dur...le...dure».

30. AMORETTI 1984, p. 136

31. DEONNA 1932, p. 157

32. VITAL-DURAND 2001, p. 3

Une bannière est un drapeau représentant une entité, le plus souvent une ville ou une commune, ou encore une personnalité. Armoiries ou couleurs y sont souvent figurées.

Bannière savoyarde | Inv. G 16 (fig. 3)

248 × 205 cm (248 × 248 cm) | Taffetas de soie rouge et blanc, assemblé selon la méthode dite *intarsia*<sup>33</sup>. Ce drapeau a été transposé, entre 1850 et 1870, sur un voile de coton et lin par collage avec un mélange de colle animale et d'amidon. Restauré en 1999.

> Le drapeau est en taffetas brun-rouge clair et la croix blanche traversante a partiellement disparu.

L'héraldique de ce drapeau, de gueules à croix d'argent traversante, est celle que l'on trouve le plus fréquemment pour les ducs de Savoie. Un exemplaire identique est conservé dans la collection du Musée d'art et d'histoire de Fribourg<sup>34</sup>. Ce type de drapeau est représenté plusieurs fois dans la *Spiezer Chronik* de Diebold Schilling<sup>35</sup>, ainsi que dans l'*Apocalypse des comtes de Savoie*<sup>36</sup>.

>> L'inventaire de 1901 signale ce drapeau comme «bannière militaire genevoise» datant du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Il est décrit comme «drapeau de rouge pourpre à la croix jaune monté sur une pique d'infanterie». A. et B. Bruckner le nomment «drapeau de la République» et le datent de la même époque. Pour eux aussi, la croix traversante est jaune. Ils en tirent donc la conclusion qu'il s'agit des couleurs de Genève<sup>37</sup>.

>>> Les traitements de restauration ont permis, en dégagant l'original de son entoilage, de révéler la couleur exacte de cette croix traversante. Il est indiscutable que la soie utilisée pour sa réalisation n'a jamais été teinte et que, très probablement, elle a été blanchie pour lui faire perdre sa tonalité légèrement écrue.

>>>> Ce drapeau est comparable en tout point à la bannière de la maison de Savoie conservée à Fribourg, mentionnée ci-dessus.

33. La méthode dite *intarsia* consiste à relier par coutures rabattues les diverses parties entre elles. L'envers ne peut alors se distinguer de l'endroit.

34. Voir SILLE 1997, vol. I, n° 8, et BRUCKNER 1942, annexe n° 1069

35. Voir SCHILLING 1520.1, f°s 601 et 768

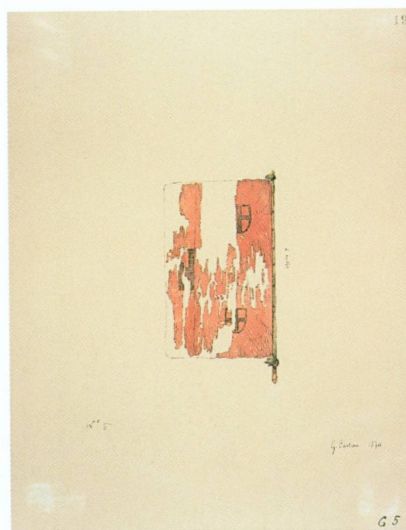
36. Escorial, Bibliothèque laurentine, MSE, vitr. 5, f° 23r

37. Voir BRUCKNER 1942, annexe n° 297

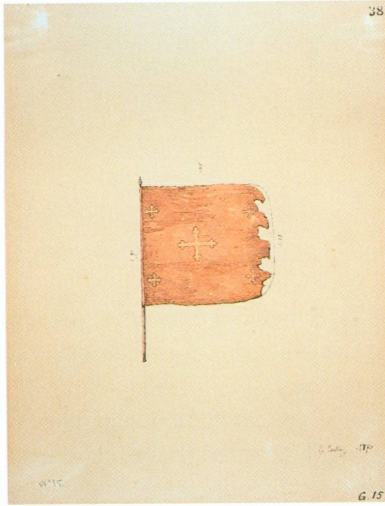


3. *Bannière savoyarde*, seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle | Taffetas de soie rouge et blanc, 248 × 205 cm (248 × 248 cm) (MAH, inv. G 16)

4. Gustave Castan (1823-1892) | *Bannière savoyarde G 5*, 1870 | Encre et aquarelle sur papier fort contrecollé sur carton, 26,2 × 20,6 cm/33,8 × 24,9 cm (MAH, n° 19) | Signé « G. Castan 1870 » en bas à droite et annoté « 2 mètres » contre la hampe, « N° 5 » sous le drapeau à gauche. En pied « G. 5 », à gauche, « G 5 », à droite. En tête, à droite, « 19 » au tampon encreur.



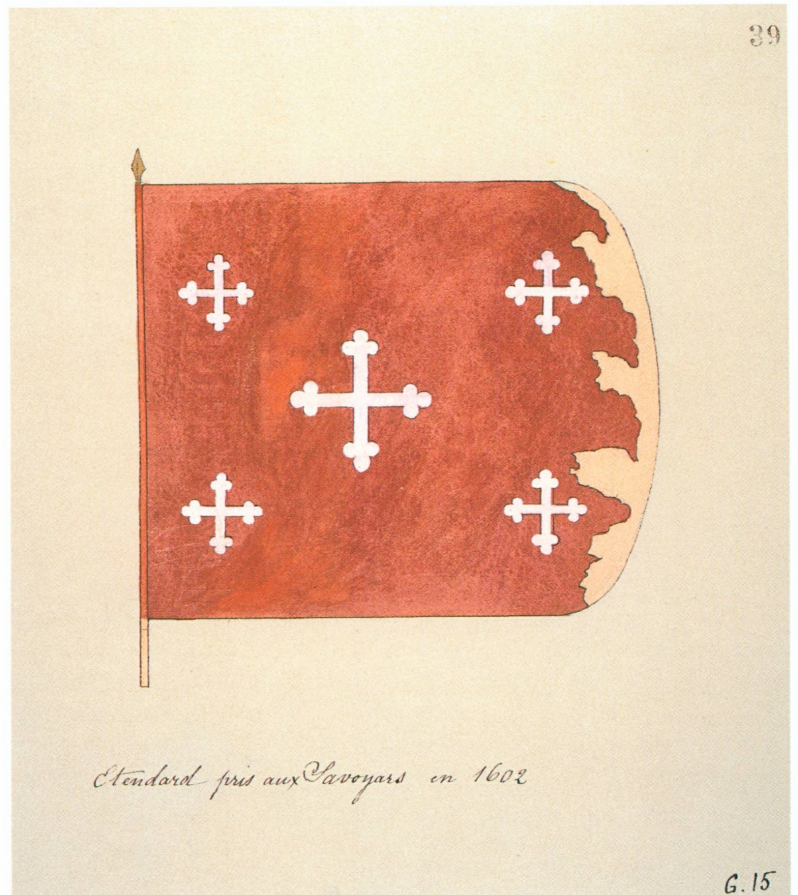




5. Gustave Castan (1823-1892) | *Bannière savoyarde G 15, 1870* | Encre et aquarelle sur papier fort contrecollé sur carton, 26,2 × 20,2 cm/33,8 × 24,8 cm (MAH, n° 38) | Signé « G. Castan. 1870 » en bas à droite et annoté « 1.90 » contre la hampe, « 1.23 » sur le bord droit du drapeau, « 1.35. » au-dessus du drapeau. En pied « N° 15. », à gauche, « G 15 », à droite. En tête, à droite, « 38 » au tampon encreur.

6. *Bannière savoyarde*, seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle | Taffetas de soie brun-rouge clair, avec application de taffetas de soie écru ou blanchi pour les motifs de croix tréflée, 122 × 133 cm (MAH, inv. G 15)

7. Louis George (1831-1899) | *Bannière savoyarde G 15, 1892* | Encre et aquarelle sur papier fort contrecollé sur carton, 20,3 × 18,4 cm/33,9 × 24,8 cm (MAH, n° 39) | Non signé et annoté « Etendard pris aux Savoyars en 1602 » sous le drapeau, « G. 15 » en pied, à droite. En tête, à droite, « 39 » au tampon encreur.





Bannière savoyarde | Inv. G 15 (fig. 5-7)

122 × 133 cm | La bannière est réalisée en taffetas de soie brun-rouge clair, avec application de taffetas de soie écru ou blanchi pour les motifs de croix tréflée. Ce drapeau a été transposé, entre 1850 et 1870, sur un voile de coton et lin par collage avec un mélange de colle animale et d'amidon. Restauré en 2001.

> Le drapeau, brun-rouge clair, porte cinq croix de saint Maurice, quatre aux angles et la dernière, plus grande, au centre. Le revers est identique. Le flottant, bien que lacunaire, décrit un arc.

>> L'inventaire de 1901 mentionne cette pièce comme « étendard de cavalerie pris aux troupes du duc de Savoie lors de l'Escalade de 1602, le 12 décembre. Avec une lance d'époque. Qui porte les armoiries de la ville de Saint-Maurice. »

>>> En fait, ce drapeau semble, par sa taille et par sa forme, se rapprocher plutôt d'une bannière que d'un étendard de cavalerie. Les bannières de dimensions plus modestes, presque carrées, arrondies au flottant, sont fréquentes au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>38</sup>.

Si l'héraldique de gueules à croix traversante d'argent est la plus couramment figurée sur les drapeaux de la maison de Savoie, on trouve également, bien que plus rarement, des pièces portant la croix tréflée de saint Maurice.

L'abandon de la croix traversante au profit de l'emblème de saint Maurice traduit peut-être ici la manifestation de l'affirmation d'une opposition à la Réforme<sup>39</sup>. Toutefois, l'hypothèse d'un rapport avec la ville de Saint-Maurice n'est pas à rejeter, même si les armoiries de la ville sont composées d'une croix d'argent tréflée sur un fond palé d'azur et de gueules. La position de cette ville à l'égard du conflit reste cependant imprécise.

On pourrait aussi supposer un lien avec l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, alors siège du patron de la maison de Savoie et comprise dans le territoire savoyard. Ses armoiries sont constituées d'une croix d'argent tréflée sur fond de gueules. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, l'emprise du catholicisme s'affaiblit dans le canton du Valais. Il paraît donc peu plausible que l'abbaye ait envoyé des troupes sous sa bannière pour soutenir la cause du duc de Savoie. Les circonstances de la mainmise sur cette pièce, que la tradition lie à l'Escalade augmentant ainsi son intérêt historique, ne peuvent être confirmées ou infirmées par des documents de l'époque. Cette bannière n'en reste pas moins indiscutablement savoyarde et date de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

38. Voir BRUCKNER 1942, pp. 261-262

39. Voir NEUBECKER 1967, col. 1087



Bannière savoyarde | Inv. G 5 (fig. 4)

186 × 99 cm (188 × 178-188 cm) | Taffetas de soie rouge, peint. Ce drapeau a été transposé, entre 1850 et 1870, sur un voile de coton et lin par collage avec un mélange de colle animale et d'amidon. Restauration encore à l'étude.

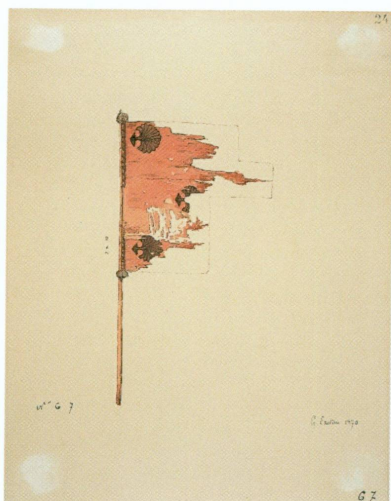
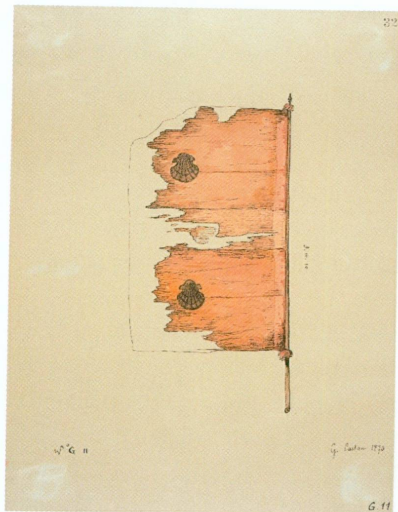
> Deux écussons à croix d'argent sur fond de gueules, encadrés de bandes engrelées d'argent, sont placés le long de la hampe, sur un fond de taffetas de soie rouge sombre. Bien que moins de la moitié seulement de ce drapeau subsiste aujourd'hui, on remarque les restes d'une représentation.

>> L'inventaire de 1901, ainsi que les croquis de travail, décrivent une bannière portant cinq écus savoyards avec bordure engrelée. Ils mentionnent les houppes au haut de la pique comme bleues et rouges, et au bas comme jaunes, bleues et rouges. J.-D. Blavignac pense que cette pièce portait cinq écus de Savoie distribués aux quatre angles et au centre, tandis que A. et B. Bruckner ne lui attribuent que deux écus<sup>40</sup>.

>>> Le dessin de G. Castan de 1870 indique, au centre supposé du drapeau, les fragments d'un emblème différent des petits écus. De dimensions plus importantes, il est devenu gris-noir, comme ces derniers, en raison de l'oxydation de l'argent utilisé pour son exécution. Les deux écussons aux armes de la maison de Savoie, probablement répétés au flottant, sont bordés d'une bande engrelée qui permet de les attribuer à la branche des comtes de Genève ou encore à celle des ducs du Chablais<sup>41</sup>. La représentation au centre du drapeau permettrait de préciser l'attribution, malheureusement elle demeure peu lisible. Faut-il y voir les éléments d'une bâtisse ?

40. Voir BLAVIGNAC 1849, pl. XLIV, fig. 3, et BRUCKNER 1942, annexe n° 1112

41. Voir FORAS 1863, vol. 5, p. 419



8. Gustave Castan (1823-1892) | *Bannière «Vandel» G 11*, 1870 | Encre et aquarelle sur papier fort contrecollé sur carton, 26,1 × 20,5 cm/33,8 × 24,8 cm (MAH, n° 32) | Signé «G. Castan 1870» en bas à droite et annoté «3. m. 20» contre la hampe, «N° G 11» à gauche du drapeau. En pied, «G. 11», à droite. En tête, à droite, «32» au tampon encreur.

9. *Bannière «Vandel»*, seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle | Taffetas de soie jaune orange, peint et argenté, 243 × 141 cm (243 × 243 cm) (MAH, inv. G 11)

10. Gustave Castan (1823-1892) | *Bannière «Vandel» G 7*, 1870 | Encre et aquarelle sur papier fort contrecollé sur carton, 26,4 × 20,6 cm/33,8 × 24,8 cm (MAH, n° 24) | Signé «G. Castan 1870» en bas à droite et annoté «2. m. 10» contre la hampe, «N° G 7» à gauche du drapeau. En pied, «G 7», à droite. En tête, à droite, «24» au tampon encreur.





11. Gustave Castan (1823-1892) | *Drapeau d'infanterie G 18 et détail d'un clou*, 1870 | Encre et aquarelle sur papier fort contrecollé sur carton, 26,7 × 20,2 cm / 33,8 × 24,8 cm (MAH, n° 46) | Signé en pied à droite «G. Castan 1870», et annoté «2.80» sur le bord gauche du drapeau, «1.70» sous le bord inférieur, «N° G 18» en pied à gauche et «clous [sic] de la hampe Grandeur Nat.[ure]» en pied au centre. En tête, à droite, «46» au tampon encreur

12. *Drapeau d'infanterie*, seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle | Éléments de taffetas de soie «changeant» vert à trame jaune et chaîne bleue, taffetas écru ou blanchi, taffetas de soie jaune, 228 × 160 cm (228 × 315 cm?) (MAH, inv. G 18) | La face du drapeau présentée ici est l'inverse de celle figurée par le dessin de G. Castan.



Ces deux bannières dont l'héraldique reste imprécise ont été attribuées aux Vandel, famille genevoise, mais aussi aux troupes de Savoie.

Bannière « Vandel » | Inv. G 7 (fig. 10)

149 × 142 cm (170 × 149 cm) | Taffetas de soie rouge, décor peint et argenté. Drapeau transposé, entre 1850 et 1870, sur un voile de coton et lin par collage avec un mélange de colle animale et d'amidon. Restauration à l'étude en raison de la présence d'argenterie.

> Drapeau fragmentaire en taffetas de soie rouge portant trois vans – ou coquilles – peints disposés à l'horizontale, deux le long de la hampe, le troisième, fragmentaire, au centre supposé du drapeau. Une bordure cannelée court le long du côté de la hampe.

>> Les inventaires du Musée d'art et d'histoire, ceux de l'état-major fédéral de 1901, ainsi que A. et B. Bruckner<sup>42</sup>, mentionnent l'existence d'une bannière savoyarde prise aux troupes du duc de Savoie. Ils y décrivent la représentation de coquilles Saint-Jacques. J.-D. Blavignac identifie ces emblèmes à des vans, ce que réfutent A. et B. Bruckner.

>>> La comparaison de ces représentations avec celles d'armoriaux ne permet pas de vérifier l'une ou l'autre de ces deux thèses au demeurant bien discutables. Les vans permettent de relier ce drapeau à la famille Vandel, originaire du Jura et bourgeoise de Genève depuis 1470. Plusieurs membres de cette famille jouent un rôle important dans l'histoire de Genève, comme Robert Vandel (mort en 1532) à l'époque des conflits engagés de 1525 à 1532 avec les Eidgenots. Son fils, Pierre (1507?-1567), est membre du Conseil et capitaine général, probablement également l'un des premiers réformés et iconoclastes de Saint-Pierre en 1535. Jean Vandel (né en 1542) est nommé sergent en 1579, puis capitaine des troupes genevoises en 1591. Il est élu membre du Conseil des Deux-Cents en 1581 et meurt en 1602 au cours des combats de l'Escalade<sup>43</sup>. L'importance politique et militaire des Vandel appuie cette attribution établie sur les principes de l'héraldique parlante<sup>44</sup>. Le seul exemple de coquilles Saint-Jacques figurant dans les armoiries de la maison de Savoie est celui des seigneurs de Grandson, branche éteinte au XIV<sup>e</sup> siècle. Cet emblème héraldique ne figure pas parmi ceux arborés par les troupes au service du duc de Savoie. Comment donc attribuer cette bannière à la Savoie ?

Bannière « Vandel » | Inv. G 11 (fig. 8-9)

243 × 141 cm (243 × 243 cm) | Taffetas de soie jaune orange, peint et argenté. Ce drapeau a été transposé, entre 1850 et 1870, sur un voile de coton et lin par collage avec un mélange de colle animale et d'amidon. Restauré en 1999.

> Une bande horizontale blanche traverse le fond rouge-jaune et le partage en deux. Sur chaque quartier, on trouve un emblème peint au naturel, proche de vans ou de coquilles Saint-Jacques.

>> Inventaires et historiens proposent les mêmes hypothèses que pour la bannière G 7.

>>> La lecture des emblèmes reste tout aussi problématique. À la différence du drapeau G 7, les dimensions sont ici plus importantes et caractéristiques des drapeaux d'infanterie, de même que la croix traversante qui détermine les quartiers. Le drapeau G 7 présente en fait la forme et les dimensions d'une bannière. Son fond rouge sombre, ainsi que la qualité et la forme des emblèmes, diffèrent du G 11. Si l'on attribue ces deux pièces aux Vandel, on est amené à considérer qu'elles ne proviennent pas de la même prise. Fait prisonnier par les ducs de Savoie en 1592, libéré en 1593, Jean Vandel meurt au combat en 1602 au cours de l'Escalade. Ces drapeaux ont-ils été liés à ces deux événements distants de dix ans ?

42. Voir BRUCKNER 1942, annexe n° 1106

43. Voir GRANDJEAN 1934, p. 195

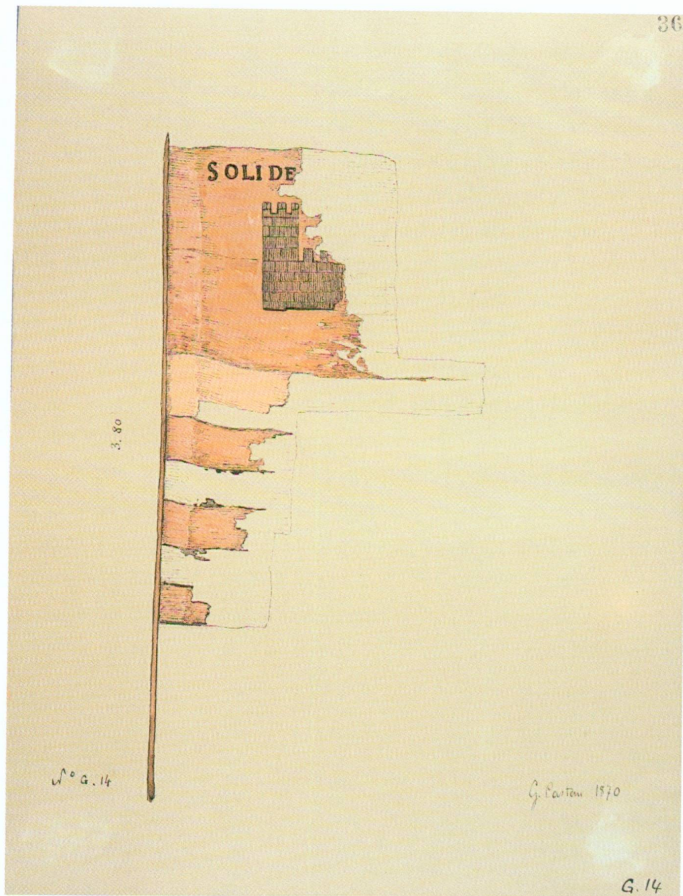
44. L'héraldique parlante consiste à représenter un dessin ou un motif évoquant par homophonie le nom que l'on veut exprimer.



Quatre drapeaux parmi les douze conservés au Musée d'art et d'histoire présentent des points communs. On y retrouve la croix blanche traversante, des formes et des dimensions similaires, ainsi que des quartiers fascés. La croix traversante figure depuis longtemps sur les drapeaux. Elle sert dès 1483 de signe de reconnaissance aux «bandes de Picardie», troupes créées par Louis XI. La présence de quartiers fascés comme sur les pièces G 3, G 12, G 14 et G 18 est peu courante sur les drapeaux des troupes suisses du XVI<sup>e</sup> siècle. A. et B. Bruckner constatent que leur combinaison à la croix traversante est aussi rare dans la partie sud de l'Allemagne qu'en Bourgogne. Cette disposition est en revanche fréquente en Italie à cette époque<sup>45</sup>. Il ne fait pratiquement aucun doute que les quatre drapeaux, sur lesquels sont représentés la croix blanche traversante et des quartiers fascés, unis ou portant un motif, correspondent tous à des drapeaux d'infanterie. Le choix des couleurs a pu être effectué sans souci héraldique comme pour les drapeaux des lansquenets du XVI<sup>e</sup> siècle. Cependant, si l'on tient compte de l'importance de l'héraldique aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, il est plus probable que l'on ait utilisé les couleurs des livrées ou celles des armoiries des responsables de troupes<sup>46</sup>. Comme il l'a déjà été précisé, les troupes qui se mettent au service de la Savoie ou de Genève sont d'origines diverses. L'identification de leurs drapeaux s'avère donc délicate.

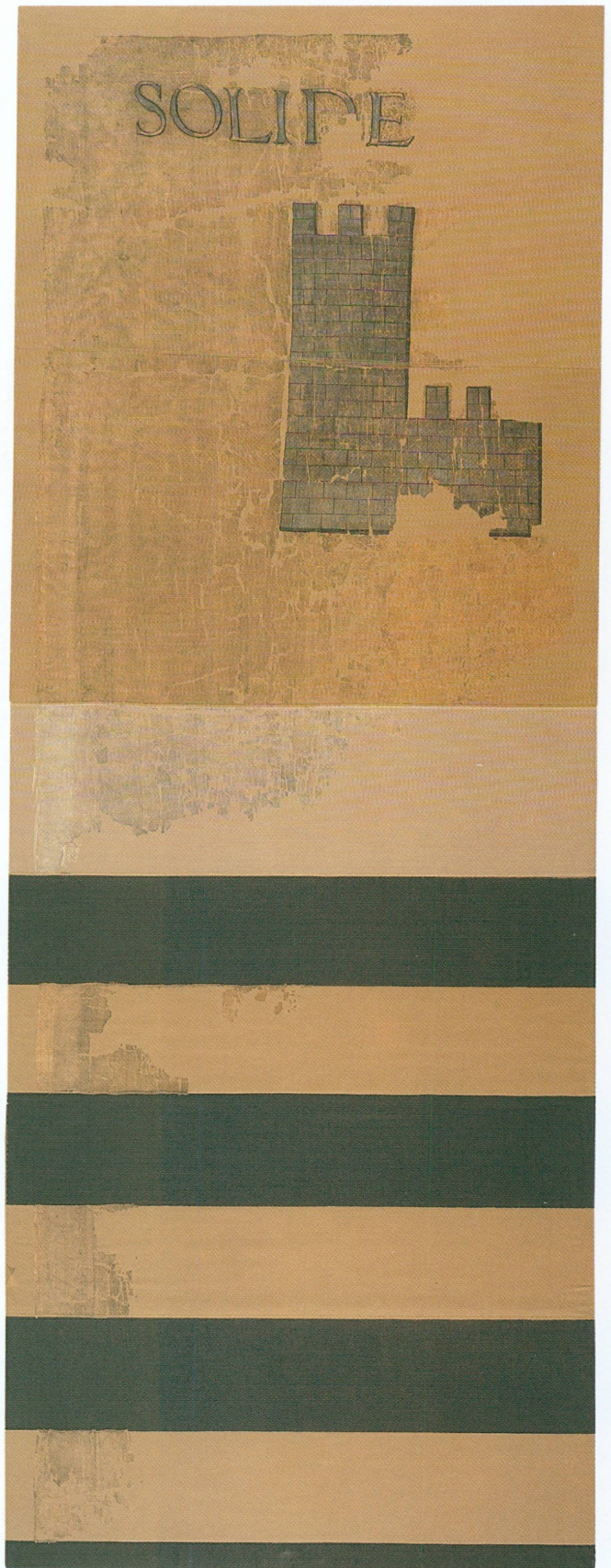
45. Voir BRUCKNER 1942, pp. 224-225

46. Le *Luzerner Fahnenbuch*, manuscrit conservé au Musée national de Zurich (inv. LM 41608), illustre cette utilisation des armoiries de famille pour les drapeaux.

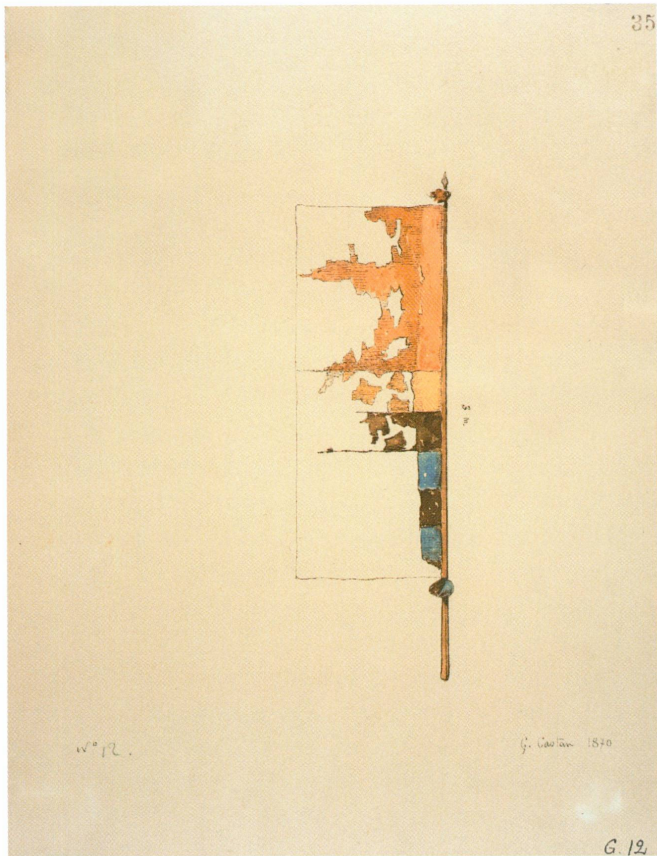


13. Gustave Castan (1823-1892) | *Drapeau d'infanterie G 14*, 1870 | Encre et aquarelle sur papier fort contrecollé sur carton, 26,3 × 20,3 cm/33,8 × 24,8 cm (MAH, n° 36) | Signé «G. Castan 1870» en bas à droite et annoté «3.80» à gauche de la hampe, «N° G. 14.» à gauche du drapeau. En pied, «G. 14», à droite. En tête, à droite, «36» au tampon encreur.

14. *Drapeau d'infanterie*, seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle | Éléments de taffetas de soie noir, que seule confirme la présence de traces dans le rabat des coutures, éléments de taffetas jaune orangé vraisemblablement rouge à l'origine, éléments de soie écrue peut-être blanchie, 300 × 108 cm (300 × 300 cm de longueur minimum) (MAH, inv. G 14)







15. Gustave Castan (1823-1892) | *Drapeau d'infanterie G 12*, 1870 | Encre et aquarelle sur papier fort contrecollé sur carton, 26 × 20 cm/33,9 × 24,8 cm (MAH, n° 35) | Signé «G. Castan 1870» en bas à droite et annoté «3 m.» contre la hampe, «N° 12.» à gauche du drapeau. En pied, «G. 12», à droite. En tête, à droite, «35» au tampon encreur.

16. *Drapeau d'infanterie*, seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle | Taffetas de soie jaune orangé autrefois rouge, taffetas de soie noir, taffetas de soie bleu et taffetas de soie écru ayant probablement été blanchi, 238 × 80 cm (244 × 250 cm) (MAH, inv. G 12)





Drapeau d'infanterie | Inv. G 18 (fig. 11-12)

228 × 160 cm (228 × 315 cm ?) | Éléments de taffetas de soie « changeant » vert à trame jaune et chaîne bleue, taffetas écru ou blanchi, taffetas de soie jaune. Toutes les parties sont montées selon la méthode *intarsia*. Ce drapeau a été transposé, entre 1850 et 1870, sur un voile de coton et lin par collage avec un mélange de colle animale et d'amidon. Restauré en 2002.

> Une bande blanche de trente-cinq centimètres sépare le quartier inférieur vert du quartier supérieur, fascé ondé de six pièces jaunes et vertes alternées.

>> Les inventaires du Musée d'art et d'histoire, ainsi que ceux de l'état-major de 1901, précisent que cette pièce a été prise aux troupes du duc de Savoie lors de l'attaque du château fort de Versoix, attaque datée de septembre-octobre ou octobre-novembre 1589<sup>47</sup>. Ils décrivent un quartier fascé ondé blanc et bleu et un autre bleu uni, signalement que l'on retrouve également chez J.-D. Blavignac<sup>48</sup>. A. et B. Bruckner relèvent la présence de jaune et de bleu<sup>49</sup>, tandis que Ch. Cornaz-Vulliet pense que les quartiers 1 et 2 sont fascés ondes de bleu et de blanc et les quartiers inférieurs rouges. Cette lecture des couleurs le conduit à attribuer ce drapeau à Versoix<sup>50</sup>.

>>> Toutes ces thèses sont réfutées par les résultats de la restauration qui révèle les couleurs originales utilisées dans les quartiers : le jaune et le vert.

Entre 1584 et 1591, de nombreux combats opposent les troupes genevoises à celles du duc de Savoie, parmi lesquels ceux de Boringe, de Monthoux, de Gex, de Versoix et lors des « vendanges de Bonne ». Durant l'hiver 1589, l'activité militaire des Genevois est considérable puisqu'elle se traduit par la démolition des châteaux de Bonne, de Ternier, de Versoix, de La Bâtie, de Pouilly, de Vesancy, de Vernier, de Thoiry, de Saconnex-le-Grand, de Tournay, de Corsinge, de Compesières, de Laconnex, de Beaumont, de La Grave, de Villars, de La Perrière, de Châtelard, d'Ogny et de Saconnex-d'Arve<sup>51</sup>. Les troupes genevoises, soutenues par les cantons réformés de Suisse, détruisent également une grande partie du château fort de Versoix, construit par les Savoyards pour bloquer l'accès au Léman. Aucun document ne permet de prouver que le drapeau G 18 provient de cette bataille, hypothèse que la lecture des couleurs de Versoix rendait cependant plausible. Parmi les documents contemporains, une lettre de Jean Du Perril<sup>52</sup> décrit la prise du château de Gex le 5 avril 1589. Claude Pobel, baron de La Pierre et gouverneur de Gex, de Ternier et du Chablais, au service du duc de Savoie, y fut capturé ainsi qu'une centaine de ses soldats. Les couleurs de ses armoiries sont le sinople, l'or et l'argent comme celles du drapeau G 18<sup>53</sup>. S'agit-il ici d'un drapeau pris aux troupes de Claude Pobel à Gex, le 7 avril 1589 ?

47. Cette différence est dépendante des types de calendriers auxquels il a été fait référence.

48. Voir BLAVIGNAC 1849, n° 1, pl. 46, p. 304

49. Voir BRUCKNER 1942, annexe n° 1104

50. Voir CORNAZ-VULLIET 1898

51. Voir FAZY 1909, p. 339

52. Voir DU PERRIL 1952

53. Voir RIETSTAP 1887, s. v. « Pobel », II, p. 455



Drapeau d'infanterie | Inv. G 14 (fig. 13-14)

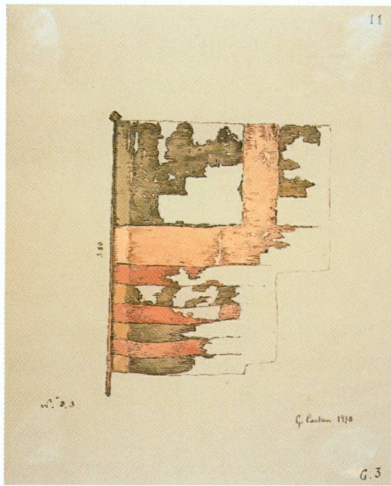
300 × 108 cm (300 × 300 cm de longueur minimum) | Éléments de taffetas de soie noir, que seule confirme la présence de traces dans le rabat des coutures ; éléments de taffetas jaune orangé vraisemblablement rouge à l'origine ; éléments de soie écrue peut-être blanche. Les différentes parties sont assemblées selon la méthode *intarsia*. Le décor de bâtisse crénelée, ainsi que les lettres d'une devise, sont peints et argentés. Transposé, entre 1850 et 1870, sur un voile de coton et lin par collage avec un mélange de colle animale et d'amidon. Restauré en 2001.

> Les fragments d'un quartier supérieur jaune orangé portent la représentation peinte en noir et argent d'une bâtisse crénelée à tour simple. Cette dernière s'accompagne des lettres «S O L I D E» à l'angle supérieur gauche. Dans la partie inférieure, séparée par une bande blanche, on trouve six bandes alternant le noir et le jaune orangé.

>> Aucune hypothèse d'attribution relative à cette pièce n'est donnée dans les inventaires du Musée d'art et d'histoire. En revanche, l'inventaire de 1901 mentionne ce drapeau comme étant probablement savoyard, «à une tour peinte, un avant-mur de sable». A. et B. Bruckner y voient une tour, et les lettres «S O L I D E» peintes dans la partie supérieure leur permettent de supposer la présence de la devise calviniste «*Soli Deo Gloria*»<sup>54</sup>. Leurs sources quant à cette hypothèse restent inconnues.

>>> La restauration montre qu'il n'existe aucun espacement entre «S O L I» et «D E». En supposant que toute la devise ait été peinte sans espacement entre les mots, ce qui toutefois semble bien étonnant, la place aurait manqué dans le quartier. En se fondant sur les principes de l'héraldique parlante, on peut conclure que la devise «SOLIDE» se rapporte à la bâtisse crénelée comportant une tour. La composition en forme de Z de ces deux éléments s'équilibre parfaitement. L'attribution à Genève ou à la Savoie reste difficile à préciser et la présence de la croix blanche traversante n'est pas un élément déterminant en faveur de la Savoie.

54. Voir BRUCKNER 1942, annexe n° 1108



17. Gustave Castan (1823-1892) | *Drapeau d'infanterie G 3*, 1870 | Encre et aquarelle sur papier fort contrecollé sur carton, 24,1 × 19,8 cm/33,8 × 24,9 cm (MAH, n° 11) | Signé « G. Castan 1870 » en bas à droite et annoté « 3.80. » contre la hampe, « N°. D. 3. » à gauche du drapeau. En pied, « G 3 », à droite. En tête, à droite, « 11 » au tampon encreur.

#### Drapeau d'infanterie | Inv. G 3 (fig. 17)

238 × 220 cm (240 × 300 cm) | Le drapeau est réalisé à partir de taffetas de soie rouge orangé, de taffetas écru ayant probablement été blanchi, ainsi que de taffetas « changeant » combinant vert et jaune. Les différentes parties sont assemblées selon la méthode *intarsia*. Ce drapeau a été transposé, entre 1850 et 1870, sur un voile de coton et lin par collage avec un mélange de colle animale et d'amidon. Restauré en 2002.

> Une croix blanche traversante, aujourd'hui fragmentaire, délimite quatre quartiers. Le 1, comme le 2 maintenant disparu, sont fascés de rouge et de vert, tandis que le 3 et le 4 sont vert uni.

>> Les inventaires du Musée d'art et d'histoire, celui de l'état-major fédéral de 1901, ainsi que J.-D. Blavignac<sup>55</sup> et Ch. Cornaz-Vuillet<sup>56</sup>, mentionnent une croix blanche traversant le fond fascé de rouge et de bleu au 1 et uni bleu au 3. A. et B. Bruckner font état de rouge et de vert<sup>57</sup>. Bien que la provenance de ce drapeau ne soit attestée par aucun document, tous l'attribuent à la bataille du château de Versoix, où il aurait été saisi en 1589. Pour Ch. Cornaz-Vuillet, c'est la lecture des couleurs qui a certainement motivé ce rapprochement avec Versoix. Il reste cependant indéniable qu'il n'y a aucune présence de bleu.

>>> Une lettre du duc de Savoie adressée à son neveu renseigne très précisément sur la composition de ses troupes au moment de l'Escalade, en 1602<sup>58</sup>. Elles comprennent, parallèlement aux différentes compagnies suisses, un grand nombre de membres de la noblesse savoyarde, des compagnies « du pays », ainsi que des troupes espagnoles et napolitaines. Il est probable que la constitution des troupes entre 1589 et 1593 reflétait le même éclectisme. Ce grand drapeau d'infanterie peut être daté du XVI<sup>e</sup> siècle par sa taille et sa composition mêmes. Là encore, l'attribution à une troupe du duc de Savoie, fondée sur des documents ou sur les couleurs des armoiries d'un des chefs de troupe, n'est pas possible.

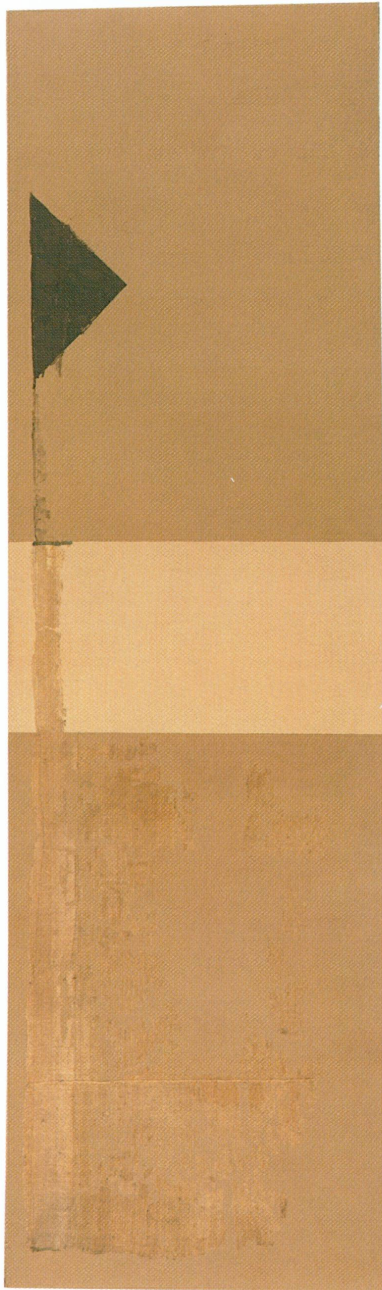
55. Voir BLAVIGNAC 1849, p. 304, pl. XLIV, fig. 2

56. Voir CORNAZ-VUILLET 1898, pp. 346-347

57. Voir BRUCKNER 1942, annexe n° 1102

58. Cette lettre est conservée aux Archives d'État de Genève sous *Document n° 103*, p. 158.





Drapeau d'infanterie | Inv. G 12 (fig. 15-16)

238 × 80 cm (244 × 250 cm) | Taffetas de soie jaune orangé autrefois rouge, taffetas de soie noir, taffetas de soie bleu et taffetas de soie écru ayant probablement été blanchi. Les diverses parties sont assemblées selon la méthode *intarsia*. Ce drapeau a été transposé, entre 1850 et 1870, sur un voile de coton et lin par collage avec un mélange de colle animale et d'amidon. Restauré en 2002.

> La mention «probablement de Savoie» est inscrite dans les inventaires du Musée d'art et d'histoire, ainsi que dans celui de 1901. Cette attribution n'est pas mise en doute par A. et B. Bruckner qui considèrent cette pièce comme étant un drapeau d'infanterie des troupes savoyardes, pris pendant les guerres de Savoie à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

>>> Les fragments subsistants le long de la hampe permettent de penser que quatre quartiers étaient définis par une croix blanche, le 1, et probablement le 2, fascés de noir et de bleu, le 3 et vraisemblablement le 4, unis rouge. La présence probable de la croix blanche, de même que les quartiers rouges, permettent de prendre en considération l'hypothèse d'une attribution à la Savoie. Les quartiers fascés de noir et de bleu reprennent vraisemblablement les couleurs d'un chef de troupe qu'il reste difficile de déterminer.

Drapeau d'infanterie | Inv. G 13 (fig. 18)

200 × 65 cm (255 × 255 cm) | Taffetas de soie jaune orangé autrefois rouge, taffetas de soie écru probablement blanchi, fragment de taffetas de soie noir. Les divers éléments sont assemblés selon la méthode *intarsia*. Ce drapeau a été transposé, entre 1850 et 1870, sur un voile de coton et lin par collage avec un mélange de colle animale et d'amidon. Restauré en 2002.

> On remarque les fragments d'une bande blanche séparant un quartier jaune orangé, autrefois rouge, d'un quartier du même ton portant du côté de la hampe un triangle noir.

>> Les inventaires du Musée d'art et d'histoire, ainsi que celui de l'état-major fédéral de 1901, mentionnent ce drapeau comme «probablement savoyard». Il s'agirait, selon A. et B. Bruckner<sup>59</sup>, d'un drapeau d'infanterie des troupes savoyardes, pris à l'occasion des combats entre la Savoie et Genève à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

>>> Les fragments restants permettent de déduire qu'une croix blanche traversante déterminait quatre quartiers. Sur le premier, et probablement le deuxième, figurait une croix de Saint-André rouge sur fond noir. Les quartiers inférieurs étaient également rouges. La croix de Saint-André figure souvent sur les drapeaux des troupes espagnoles au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>60</sup>. S'agit-il ici d'un drapeau d'infanterie de l'une de ces troupes placées au service du duc de Savoie?

18. Drapeau d'infanterie, seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle | Taffetas de soie jaune orangé autrefois rouge, taffetas de soie écru probablement blanchi, fragment de taffetas de soie noir, 200 × 65 cm (255 × 255 cm) (MAH, inv. G 13)

59. Voir BRUCKNER 1942, annexe n° 1109

60. Voir les drapeaux d'infanterie espagnols conservés au Rätisches Museum de Coire, inv. 95 (vers 1620), et de Sion, Musée cantonal de Valère, inv. 126 (début du XVII<sup>e</sup> siècle)

## Bibliographie

### Documents inédits

- Musée d'art et d'histoire, Genève, Département des arts appliqués, fonds des armes et armures*  
Aquarelles de Gustave Castan
- Archives d'État, Genève*  
Militaire P bis 7 Inventaire des arsenaux de Genève, 1831  
Militaire Q 1 Journal de l'Arsenal de 1683, inventaire de la « Sale Haute »  
Ms. 32 Gabriel Schmutz, *La Guerre de 1589*, s.d.
- Bibliothèque publique et universitaire, Genève*  
Ms. inv. 278 Jacques Savion, *Les Annales de la cité de Genève*, s.d.
- Musée national suisse, Zurich*  
Inv. LM 41608 Inventaire pour la Bibliothèque militaire fédérale à Berne (avec notes de travail complémentaires), établi en 1901-1902  
*Luzerner Fahnenbuch*, vers 1656
- Archivio di Stato, Turin*  
J.B. I 8 e 9 *Standardi, guidoni, cornete e bandiere o insegne guardagnate dal Sermo Sigr...il Signor Emanuel Filiberto Duca di Savoia*
- Universitätsbibliothek, Ulm*  
Ms. 13793 + et Ms. Historique 804 Conrad Schad, *Recueil et bref discours de ce qui s'est passé en la guerre de ceux de Berne et Genève contre Charles-Emmanuel I duc de Savoy et Piedmont*, copie manuscrite, Genève, Archives d'État, s.d.
- Escorial, Bibliothèque laurentine de Florence*  
MSE, vitr. 5, f° 23 r *Apocalypse des comtes de Savoie*
- ### Publications
- AMORETTI 1984 Guido Amoretti, *Il ducato di Savoia dal 1559 al 1713*, t. I, Turin 1984
- ANDENMATTEN/DE RAEMY 1990 Bernard Andenmatten, Daniel de Raemy, *La Maison de Savoie en Pays de Vaud*, Lausanne 1990
- BARBERIS 1988 Walter Barberis, *Le armi del Principe - La tradizione militare sabauda*, Turin 1988
- BERGADANI 1932 Roberto Bergadani, *Carlo Emanuele I (1562-1630)*, Turin 1932
- BLAVIGNAC 1849 Jean-Daniel Blavignac, *Armorial genevois*, Genève 1849
- BOSSON 1960 Clément Bosson, « Les soldats de Genève à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle », *Genava*, n.s., VIII, 1960, pp. 197-228
- BRUCKNER 1942 Albert et Berty Bruckner, *Schweizer Fahnenbuch*, Saint-Gall 1942
- CHOISY 1920 Albert Choisy, « Genève en guerre, 1589-1590 - Extraits de documents des Archives de Genève », dans *Étrennes genevoises pour 1920*, Genève 1920, pp. 56-72
- CORNAZ-VULLIET 1898 Charles Cornaz-Vulliet, « À propos des armoiries de Versoix », *Revue historique vaudoise*, Lausanne 1898, pp. 340-349
- CRAMER 1950 Lucien Cramer, *La Seigneurie de Genève et la maison de Savoie de 1559-1593*, 5 vol., Genève 1950
- DEONNA 1932 Henri Deonna, « Vieux drapeaux savoyards », *Genava*, X, 1932, pp. 153-158
- DUFOUR 1963 Alain Dufour, « De la bourgeoisie de Genève à la noblesse de Savoie, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Mélanges d'histoire économique et sociale, en hommage au professeur Antony Babel*, vol. 1, Genève 1963, pp. 228-238
- DUFOUR 1880 Théophile Dufour, *Deux relations de l'Escalade, suivies d'une lettre de Simon Goulart*, Genève 1880
- DUFOUR-VERNES 1893 Louis Dufour-Vernes, « Les victimes de la guerre de Genève contre le duc de Savoie en 1589 et 1590 », *Bulletin de l'Institut national genevois*, XXXII, Genève 1893, pp. 221-241
- DU PERRIL 1952 Jean Du Perril, « Journal de la guerre de 1589 », publié par Alain Dufour (réd.), *Mémoires de Genève*, XXXVIII, Genève 1952, pp. 127-187
- DUVAL 1885 Émile Duval, *Trois relations de l'Escalade*, Genève 1885
- DU VILLARD 1946 Jean Du Villard, « Journal pour l'année 1589, publié par Albert Choisy », *Mémoires de Genève*, XXXII, Genève 1946, pp. 245-323
- FAZY 1892 Henri Fazy, « L'alliance de 1584 entre Berne, Zurich et Genève contre le duc de Savoie en 1589 et 1590 », *Bulletin de l'Institut national genevois*, XXXI, 1892, pp. 277-279
- FAZY 1909 Henri Fazy, *Genève et Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>*, Genève 1909
- FIORA 1971 Paolo Edoardo Fiora, *Bandiere in Piemonte*, Turin 1971
- FORAS 1863 Éloi-Amédée de Foras, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, 5 vol., Grenoble 1863
- GALBREATH 1977 Donald Lindsay Galbreath, *Armorial vaudois*, 2 vol., Genève 1977
- GALIFFE 1896 Jean-Barthélemy Galiffe, *Armorial genevois*, Genève 1896
- GAUTIER 1911 Jean-Antoine Gautier, *Histoire de Genève, des origines à l'année 1691*, 8 vol., Genève 1896-1911
- GEISENDORF 1942 Paul-F. Geisendorf, « Les annalistes genevois du début du XVII<sup>e</sup> siècle : Savion-Piaget-Perrin », *Mémoires de Genève*, XXVIII, Genève 1942



- GERBAIX DE SONNAZ 1911 Carlo Alberto di Gerbaix de Sonnaz, *Bandiere, stendardi, vessili di Casa Savoia dai Conti di Moriana ai Re d'Italia*, Turin 1911
- GOULART 1938 Simon Goulart, « Journal de la guerre faite autour de Genève de l'an 1590 », *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, XXXV, Genève 1938, pp. 1-189
- GRANDJEAN 1934 Henri Grandjean, s.v. « Vandel », *Historisch-Biographisches Lexikon der Schweiz*, vol. VII, Neuchâtel 1934
- GUICHENON 1660 Samuel Guichenon, *Histoire généalogique de la maison de Savoie*, 2 vol., Lyon 1660
- MARIÉJOL 1938 Jean Mariéjol, *Charles-Emmanuel de Savoie, duc de Nemours*, Paris 1938
- MASSABO RICCI/CARASSI/GENTILE 1998 Isabella Massabo Ricci, Marco Carassi, Luisa Gentile, *Blu-Rosso e Oro*, Milan 1998
- MERLIN 1991 Pierpaolo Merlin, *Tra guerre e tornei · La corte sabauda nell'età di Carlo Emanuele I*, Turin 1991
- NEUBECKER 1967 Otfried Neubecker, s.v. « Fahne », dans *Reallexikon der deutschen Kunstgeschichte*, vol. VI, Munich 1967, n° 1059-1183
- PASTOUREAU 1994 Michel Pastoureau, « L'emblématique princière à la fin du Moyen Âge », *Héraldique et emblématique de la maison de Savoie*, Lausanne 1994, pp. 14-44
- RAULICH 1902 Italo Raulich, *Storia di Carlo Emanuele I, duca di Savoia*, 2 vol., Milan 1902
- RIETSTAP 1887 Jean Baptiste Rietstap, *Armorial general*, vol. 1-9, Gouda 1884-1887
- SCHILLING 1520.1 Diebold Schilling, *Spiezer Chronik*, Berne, vers 1520
- SCHILLING 1520.2 Diebold Schilling, *Berner Chronik*, Berne, vers 1520
- SCHMUTZ 1989 Gabriel Schmutz, « La guerre de 1589 (manuscrit n° 32, s.d., Archives d'État de Genève) », *L'Escalade, Bulletin de la Compagnie de 1602*, 378<sup>e</sup> année, vol. 62, 1989, pp. 117-153
- SCHULER 1828 Martin Schuler, « Versuch einer politischen Geschichte von Genf bis zum Frieden von St. Julien 1603 », *Helvetia, Denkwürdigkeiten für die XXII Freistaaten*, IV, Aarau 1828, pp. 23-132
- SILLE 1997 Sabine Sille, *Les Drapeaux du canton de Fribourg jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2 vol., Göttingen 1996-1997
- VITAL-DURAND 2001 Gabriel Vital-Durand, *Le 12 décembre 1602 · Journée de l'Escalade*, Genève 2001

#### Crédits des illustrations

MAH, Bettina Jacot-Descombes, fig. 4, 11, 13, 16, 18 | MAH, Andrea Gomes, fig. 2-3, 5-10, 12, 14-15, 17 | MAH, Yves Siza, fig. 1

#### Adresse des auteurs

Sabine Sille, historienne de l'art et restauratrice de textiles, Les Roches, CH-1589 Chabrey

Alexandre Fiette, restaurateur de textiles, laboratoire de recherche et de restauration des Musées d'art et d'histoire, boulevard Émile-Jaques-Dalcroze, case postale 3432, CH-1211 Genève 3

